



Fribourg Centre de Contact Suisses-Immigrés
Freiburg Kontaktstelle Schweizer-Immigranten



Rapport d'activités 2020

Mot du président

Chères amies, chers amis,

Au début de l'année 2020, bien peu d'entre nous avait mesuré l'ampleur de la crise sanitaire qui s'annonçait. Depuis, les concepts de confinement, port de masque et télétravail sont désormais rentrés dans les mœurs et ce qui paraissait extraordinaire il y a quelques mois a pris des allures de routine. Mais ne nous y trompons pas, si 2020 était l'année de l'adaptation, 2021 sera celle de l'endurance.

En effet, lors de l'année que nous venons de traverser, nous avons pu constater une forme de résilience de la part de nos mandants. Cependant, la chronicité de cette crise sanitaire puise maintenant dans le peu de ressources qui leur reste. A la situation socio-économique initialement délicate de nos mandants se conjuguent de nouveaux facteurs de vulnérabilité tels qu'un risque de chômage accru, en particulier chez les travailleurs de l'économie informelle ou sans autorisation de travail, et des difficultés d'ordre psychologique induites par la solitude et/ou la promiscuité familiale. Même si la pandémie de COVID-19 prend souvent un caractère d'urgence, elle ne doit pas reléguer au second plan les droits fondamentaux. Le CCSI, fort de sa longue expérience dans la défense des droits des migrants, a ainsi un rôle essentiel à jouer.

Pour y parvenir nous pouvons compter sur une équipe consolidée dont la

composition a beaucoup évolué en un an: Notre nouvelle secrétaire générale, Mme Carima Grunder poursuit un extraordinaire élan initié par Mme Anne Kristol. Mme Lauriane Pivetta a remplacé au poste de juriste Mme Christiane Bruderer, dont les qualités d'écoute et d'analyse étaient reconnues. Nous sommes également heureux de compter sur le professionnalisme et l'enthousiasme de notre nouveau collaborateur administratif M. Danilo Cagnazzo qui a repris les rennes du secrétariat de Mme Taulante Mehmetaj qui avait accompli un travail précieux.

Au nom du CCSI, je tiens à remercier tous les collaborateurs du CCSI pour l'excellence et le sérieux de leur travail. Je remercie aussi les membres du comité pour leur soutien et leur engagement, notamment M. Damien Vogel qui a su reprendre en main notre parc informatique et M. Bernard Carrel qui nous assure un soutien sans faille en mettant généreusement son expertise au service du CCSI.

Mes remerciements vont enfin à toutes les associations et à toutes les administrations qui nous soutiennent depuis de nombreuses années. Nous avons besoin de chacune et de chacun d'entre vous.

Paul Attallah

Perspectives

La restructuration du CCSI, qui a déjà franchi des étapes importantes en 2019, a abouti en 2020 à la mise en place d'une nouvelle structure interne. Nous avons pu trouver de nouveaux fonds qui nous ont permis d'engager une secrétaire générale à 30% à durée indéterminée (40% dès 2021). Cette réorganisation structurelle s'inscrit dans une stratégie visant à optimiser la qualité des prestations fournies par notre association ainsi que sa gestion générale.

En effet, en engageant une secrétaire générale, le CCSI a redéfini son organigramme en séparant les responsabilités au sein de l'équipe. Les juristes et le collaborateur administratif peuvent désormais se focaliser sur les prestations aux personnes migrantes dans le cadre de notre permanence juridique et sociale. Ils remplissent une mission prenante, exigeante, et souvent humainement difficile, sans toutefois devoir porter sur leurs épaules la structure de l'association puisque la secrétaire générale se charge désormais de la planification, de la gestion interne et financière ainsi que des tâches de communication et de réseau. Aujourd'hui, nous pouvons déjà constater les bienfaits de cette réorganisation. Pour les années à venir, l'enjeu pour le CCSI sera de pérenniser le poste de secrétaire générale qui est essentiel pour l'efficacité de notre équipe, la qualité de nos prestations et la stabilité de

notre structure.

Fort de sa consolidation interne, le CCSI profitera de l'élan de cette nouvelle année 2021 pour mettre en place un nouveau projet, à savoir la mise en place d'une permanence décentralisée dans une autre ville du canton. En effet, nous avons plusieurs fois reçu le retour que notre situation géographique, bien que centrale, pouvait représenter un frein pour des personnes résidant dans les districts plus lointains et qui n'ont pas les moyens de se déplacer pour venir nous consulter. Nos statistiques montrent d'ailleurs que 70% des personnes qui s'adressent à nous résident dans le district de la Sarine, alors que la statistique cantonale d'octobre 2020 indique que 6 résidents étrangers sur 10 vivent dans les autres districts du canton. Dès lors, nous œuvrons afin d'être plus accessibles pour les personnes nécessiteuses dans les régions périphériques.

Le CCSI continuera en 2021 de prioriser sa disponibilité pour les personnes que nous accompagnons et de maintenir active son offre de conseil dans le domaine du droit des étrangers, malgré d'éventuels nouveaux bouleversements liés à la crise sanitaire. Nous tenons à rester proches de nos usagers et à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Permanence

Affiliation à l'assurance maladie

Pendant cette dernière année, notre action dans le domaine de la santé est apparue d'une importance évidente. Nous soutenons les personnes sans permis de séjour pour qu'elles obtiennent une couverture d'assurance maladie. En 2020, 56 personnes ont bénéficié de nos services en lien avec l'assurance maladie et les subsides relatifs. Ce chiffre correspond à 10% de plus par rapport à l'année passée.

Cas pratiques de notre service concernant le permis de séjour

Grâce à son expérience en droit des étrangers et de l'intégration, le CCSI réussit dans certains cas à obtenir un permis de séjour dans des situations où les autorités ont dans un premier temps refusé d'accorder ou de renouveler une autorisation, voire ont révoqué cette dernière.

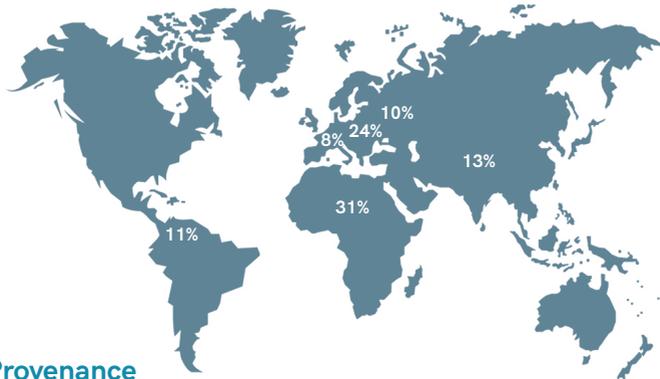
Ainsi, Yannik*, titulaire d'un permis B via regroupement familial a recouru aux services du CCSI car son autorisation de séjour allait être retirée à cause de sa séparation avec son épouse après deux ans de vie commune. Nos juristes ont alors accompagné Yannik, ingénieur hautement qualifié, dans la procédure et lui ont demandé de requérir le soutien de son employeur afin que ce dernier dépose une demande d'autorisation de travail dans le canton de Zürich, lieu de son emploi. Finalement, les autorités zürichoises ont délivré une nouvelle autorisation de séjour par le biais professionnel. Force est de constater que même ceux qui ont un statut social avantageux se retrouvent très souvent perdus dans le dédale des procédures administratives et nécessitent notre

accompagnement pour s'en sortir.

Une autre situation rencontrée cette année est celle de Marlène*: le CCSI lui était déjà venu en aide en 2018 car elle avait risqué de perdre son permis de séjour suite à la séparation avec son mari violent. Marlène n'a dès lors pas réussi à devenir indépendante financièrement car ses traumatismes étaient encore trop pesants. En plus, son ex-mari a continué à la menacer et sa famille dans son pays d'origine ne l'a pas soutenue. Quand en 2020 les autorités ont averti Marlène que son autorisation de séjour ne serait pas prolongée, elle a redemandé de l'aide au CCSI. Nos juristes ont plaidé en sa faveur notamment en démontrant que cette situation complexe et les conséquences qui en découlent sont indépendantes de sa volonté. Marlène s'est ensuite vu octroyer un permis B de type humanitaire. Ces deux exemples montrent l'importance non seulement de notre aide juridique mais également de notre soutien social et de notre travail en réseau. En effet, sans soutien moral de nos juristes et de l'assistante sociale de Marlène, cette dernière n'aurait pas eu la force de se battre. Quant à Yannik, la mobilisation de l'employeur et la collaboration avec les autorités zurichoises ont été décisives.

*prénoms d'emprunts

Statistiques



Provenance

Afrique 31%; Asie, Moyen Orient 13%; Amériques 11%; Europe de l'Est hors UE 10%; Union Européenne 24%; Suisse 8%; Réseau professionnel 3%

86

dossiers ont été suivis par la permanence

34%

des personnes qui s'adressent à nous sont sans permis de séjour ou en attente de renouvellement

52%

de nos titulaires de dossiers sont des femmes

La permanence a été sollicitée environ

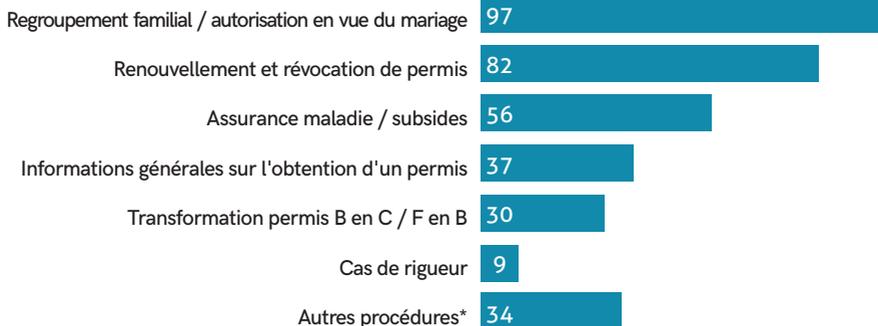
400

fois pour des entretiens personnels, ou des informations par email, téléphone ou en personne

24%

des consultations amènent à un suivi juridique

Nature de la demande



Comptes

Comptes pertes et profits 2020

Salaires	180'340,45	Canton de Fribourg (DSAS)	30'000,00
Charges sociales	23'108,50	Don Loterie Romande	160'000,00
Autres charges de personnel	1'283,80	Ville de Fribourg	14.000,00
Locaux	27'100,20	Communes	1.850,00
Frais administratifs et informatiques	10'696,70	Cotisation/Dons	20.130,15
Publications	1'262,25	Produits divers	9.793,25
Frais divers	2'479,90	Diss. prov. secrétaire générale	31.000,00
		Diss. prov. expertise et coaching	2.000,00
		Prov. perma. décentralisée	-23.000,00

Total des dépenses	246'271,80	Total des recettes	245.773,40
---------------------------	-------------------	---------------------------	-------------------

Résultat 2020	-498,40
----------------------	----------------

Bilan au 31.12.2020

Liquidités	88'772,99	Dettes à court terme	4'521,70
Actifs transitoires	335,00	Passifs transitoires	35'127,70
Actifs mobilisés	89'107,99	Fonds étrangers	39'649,40
Garantie loyer	1'821,35	Reserve de fonctionnement	10'000,00
Mobilier	1,00	Prov. perma. décentralisée	23'000,00
		Prov. Expertise et coaching	2'000,00
		Capital de l'organisation	18'779,34
		Bénéfice ou perte de l'exercice	-498,40
Actifs immobilisés	1'822,35	Fonds propres	51'280,94
Total Actifs	90'930,34	Total Passifs	90'930,34

Comptes 2020 vérifiés par Walter Rugo.
Nos comptes détaillés seront présentés à notre AG 2021 et sont disponibles auprès de notre secrétariat.

Finances

Étant donné l'engagement d'une secrétaire générale, nos dépenses ont légèrement augmenté en 2020 comparé à 2019. Cependant, plus de **70% de notre financement continue à être attribué à notre mission d'accompagnement et de conseil**. Une gestion financière rigoureuse et l'arrivée de nouveaux fonds nous ont permis d'équilibrer nos comptes

tout en affectant une provision pour la réalisation de notre projet de permanence décentralisée en 2021. Une de nos futures tâches consistera à renforcer notre financement afin de le pérenniser.

Vous pouvez nous soutenir

Devenez membre (cotisation annuelle CHF 60.- individu/100.- collectif)

Par votre cotisation, vous offrez un soutien régulier au CCSI. Vous renforcez ainsi la stabilité et l'indépendance de notre association sans but lucratif, qui œuvre à garantir l'accessibilité de ses prestations à toutes et tous.

Devenez parrain ou marraine (CHF 160.-)

Afin de rester accessible pour le plus grand nombre, le CCSI s'efforce de maintenir des tarifs le plus bas possible : 20 CHF pour une consultation unique et 160 CHF par année civile pour les suivis personnalisés. En devenant parrain ou marraine, vous soutenez directement nos bénéficiaires les plus démunis en couvrant leur participation aux frais de dossier.

Devenez donateur (ponctuel, régulier,

legs et successions)

Par votre don, vous supportez directement notre travail de permanence juridique est sociale. En faisant un legs, vous continuez à soutenir le CCSI au-delà de votre vie et contribuez ainsi à la défense des personnes migrantes dans la durée.

CCP 17-10124-8

IBAN CH56 0900 0000 1701 0124 8

Rue des Alpes 11 - CP 366

1701 Fribourg

Tél. 026 424 21 25

info@ccsi-fr.ch

www.ccsi-fr.ch

Structure

Membres du comité pour l'année 2020

Paul Attallah (président), Margaux Maradan (vice-présidente), Alain Berset, Cléa Gurtner, Damian Vogel. Le comité a investi environ 52 jours de travail bénévole pour le CCSI.

L'équipe de travail (225% EPT)

Christiane Bruderer

(conseil juridique et social - 60%), remplacée dès le mois de novembre par **Lauriane Pivetta** (50%)

Nicola Lazazzera

(conseil juridique et social - 80%)

Taulante Mehmetaj

(administration et accueil - 50%), remplacée dès le mois d'août

par Danilo Cagnazzo

Anne Kristol

(secrétariat général - 20%, dès le mois de juin à 40%), remplacée dès le mois de novembre par **Carima Grunder** (30%)

Maria Folleco

(entretien des locaux - 5%)

Laetitia Albinati

(mandat de comptabilité)

Impressum

Textes et statistiques:

Carima Grunder, Paul Attallah, Cléa Gurtner, Alain Berset, Danilo Cagnazzo et Nicola Lazazzera
Image: Joe Dudeck / unsplash

Réalisation et impression: Cricprint

Tirage: 500 exemplaires

Remerciements

De vifs remerciements sont adressés à Bernard Carrel et Walter Rugo pour leur appui bénévole à long terme. Aux membres, aux donateurs et donatrices, aux parrains et marraines de l'association.

A la Loterie Romande, à l'État de Fribourg - Direction de la santé et des affaires sociales, à la Ville de Fribourg - Secteur de la cohésion sociale, aux Communes de Corminboeuf, du Gibloux, de Guin, Granges-Paccot, Marly, Morat et Wünnewil-Flamatt, ainsi qu'à UNIA - Secteur migration, UNIA Fribourg, Caritas Suisse, Fri-Santé, Parti socialiste fribourgeois, Syndicom section Fribourg, TM Tandem Marketing Sàrl.

Au comité de la St-Nicolas et à l'administrateur du collège St-Michel, à l'Association des Sœurs missionnaires du Saint-Esprit, à l'Église Évangélique réformée du Canton de Fribourg, au Monastère de la Visitation, à la Paroisse catholique de Villars-sur-Glâne, à la Paroisse réformée de Fribourg et à la Paroisse réformée de Môtier-Vully. Au réseau : Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR), Caritas Fribourg, espace-femmes, Fribourg Pour Tous, Fristep, la Ligue fribourgeoise contre le cancer, La Tuile, LivreEchange, l'ODAE romand, Secours d'Hiver, Solidarité Femmes/Centre LAVI.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Ville de Fribourg